

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISSANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé des exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
RÉCLAMES 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs.
SIX MOIS 6 „
TROIS MOIS 3 „
Pour l'étranger les frais de poste en sus.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 6 Juin dernier, a accordé l'exequatur à M. Paul Pique en qualité de Vice-Consul de France à Monaco.

Monaco, le 5 Juillet 1863.

L'histoire que les hommes savent le moins est toujours celle qui les touche de plus près. On est parfaitement renseigné sur les événements que les auteurs grecs racontent; on connaît à fond la vaste épopée du peuple romain; rien de ce qui offre quelque intérêt chez les nations voisines ne nous échappe; mais quand il s'agit de parler des choses relatives à notre propre pays, souvent nous demeurons bouche close. Le bien d'autrui nous a toujours tenté davantage que celui dont nous avons hérité de nos pères. C'est triste à dire. Mais ainsi va le monde; et sans le décrier, comme dit Silvio Pellico, on peut dire qu'il va mal.

Bien des personnes de la Principauté ignorent probablement à quelle époque de l'antiquité remonte l'origine de Monaco. Aussi, pour combler ce vide dans leur esprit, nous allons placer sous leurs yeux le passage suivant de l'histoire de Monaco et ses Princes que vient de publier M. Métivier.

A. CHAMBON.

ORIGINE DE MONACO.

« L'origine de Monaco remonte à l'antiquité la plus reculée; le plus ancien monument où il en soit fait mention est la Périégèse d'Hécatee de Milet, qui écrivait 500 ans avant Jésus-Christ. Dans la nomenclature des villes et des ports de la Méditerranée, il cite « Monaco, ville de Ligurie. A qui faut-il attribuer la fondation de cette ville de Ligurie, et quelle est l'étymologie de ce nom Monaco? La solution de ces deux problèmes amènera la solution du premier.

« Si le vieil Hécatee est d'une brièveté extrême, Strabon est plus explicite: « Le port de Monaco, dit-il, ne peut recevoir que des navires d'un faible tonnage et en petit nombre; il s'y

trouve un temple d'Hercule surnommé *Montecus*; et ce nom fait conjecturer que le territoire maritime des Marseillais s'étendait jusqu'à ce point. C'est à dire, selon Strabon, que le nom grec de ce port en doit faire attribuer la fondation aux marins grecs de Marseille, colonie de Phocée. Toute considérable qu'elle peut sembler, nous ne nous inclinons pas devant l'autorité de Strabon, et c'est aux Phéniciens que nous ferons remonter la fondation de Monaco. Servus en ses Commentaires sur Virgile, et après lui tous les autres scholiastes qui ont rencontré ce nom, expliquent ainsi l'épithète de *Monoicos*: « Ce temple d'Hercule était ainsi surnommé, ou parce que Hercule ayant chassé de la contrée tous les dieux, y habita seul, ou parce que nul autre dieu n'était adoré en même temps que lui dans son temple; ce qui se présente cependant pour d'autres divinités: ainsi Minerve et Junon avaient des autels dans le temple de Jupiter, Cupidon dans celui de Vénus. » De là *Monos oicôn*, habitant seul.

« Ce culte exclusif, cet honneur extrême rendu à un dieu que les Grecs ne plaçaient qu'à un rang secondaire dans leur hiérarchie céleste, ne laisseraient pas que d'étonner, et on en chercherait en vain la cause. Il n'en serait pas de même pour l'Hercule phénicien.

« Melkarth, le prototype de l'Hercule des Grecs, était la divinité tutélaire de la puissante ville de Tyr, et les navigateurs tyriens répandirent son culte d'île en île, de rivage en rivage, jusqu'à Gadès. Peuple marchand et navigateur, ils en avaient fait encore, et plus spécialement peut-être, le protecteur du commerce et des colonies. On veut même rapporter à cette idée l'étymologie du nom grec et latin *Heracles-Hercule*. La religion d'Hercule, partie de l'Orient comme le Dieu qui en était l'objet, se fraya comme lui une route vers l'Occident, et en atteignit les extrémités. Les phéniciens portèrent de tous les côtés le divin patron de leurs colonies, le grand Melkarth, le dieu puissant, le dieu fort. Ce fut d'eux que les peuples d'Espagne apprirent à le révérer après ceux d'Afrique; et non content de poser ses colonnes à l'entrée de l'Océan, l'Hercule Phénicien entreprit sur cette vaste mer de lointaines expéditions. D'une autre part, il franchit les Pyrénées et les Alpes; lui et ses enfants fondèrent nombre de villes, soit dans la Gaule, soit dans les contrées voisines: Alesia, Nemausus, etc. Partout où les

Phéniciens pénétrèrent, des autels élevés en l'honneur de ce dieu, des vestiges divers de son culte et de son nom, attestèrent leur présence et leur vénération pour lui.

« Ce suprême honneur rendu à Hercule d'être le principal dieu, le seul même de la contrée, ne saurait donc convenir qu'à l'Hercule Phénicien. Enfin, Nice est citée aussi par Ptolomée immédiatement avant Monaco, et il y joint ce détail: « ville des Marseillais, » tandis qu'en parlant de Monaco, il dit seulement: « ville de Ligurie. »

« Mais les Grecs, et ensuite les Romains, qui avaient emprunté à l'Orient leurs dogmes religieux et plusieurs de leurs divinités, confondirent dans leurs récits le Melkarth de Tyr avec le fils d'Alcmène, et Strabon n'a fait qu'adopter et relater la version populaire.

« C'est également aux Grecs que Monaco doit sa légende mythologique: la tradition racontait qu'Hercule se rendant en Espagne pour combattre Geryon, parvint aux Alpes Maritimes; les montagnes plongeant à pic dans la mer, interdisaient tout passage; mais le héros qui fit le détroit de Gibraltar n'eut pas grand-peine à pratiquer une route; ce qu'il faut entendre par la soumission ou la destruction des brigands qui infestaient les Alpes; et en souvenir de sa victoire, il consacra à la mémoire de son nom le théâtre de ses exploits.

« Fréquemment visité par les Romains, le Port d'Hercule joua son rôle dans les guerres de la République romaine et de l'Empire. Quand les habitants de la malheureuse ville de Sagonte envoyèrent des députés implorer des Romains de prompts secours contre Annibal, le premier point de la côte italienne qu'ils aperçurent du haut de la proue de leur navire, ce fut Monaco.

« Quelques historiens veulent faire naître à la Turbie, voire même à Monaco, l'empereur Pertinax, ce vertueux et énergique vieillard qui fit entrevoir un instant au monde l'aurore de jours heureux et glorieux qui ne devaient plus luire pour l'Empire romain. L'authenticité de cette gloire locale n'étant pas plus contestable que certaines autres admises par plusieurs grandes villes, pourquoi ne pas permettre à ce petit pays de la revendiquer avec force, en l'absence de documents contraires? »

NOUVELLES LOCALES

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco, du premier au treize juin dernier, est de 1994.

M. Collomp, nommé Président du Tribunal Supérieur de Monaco, par Ordonnance de Son Altesse Sérénissime en date du 1^{er} Mai, a été installé vendredi dernier.

Cette cérémonie a eu lieu avec une solennité digne de la circonstance, et au milieu d'une assistance nombreuse. Toutes les autorités civiles et militaires de la Principauté avaient été invitées; et toutes avaient répondu avec le plus grand empressement à l'invitation qui leur avait été adressée. Le clergé assistait aussi à cette cérémonie.

A dix heures précises, le Tribunal a fait son entrée dans la grande salle des audiences. Dès que la séance, présidée par M. Béranger, Vice-Président du Tribunal Supérieur, a été ouverte, M. Bosano, juge au même Tribunal, sur l'invitation de M. Béranger, est allé prendre M. Collomp, qui se trouvait dans la salle du conseil, et l'a introduit dans la salle des audiences. M. Collomp est entré précédé de l'huissier et du greffier et a été conduit à un fauteuil qui lui avait été préparé en face du Tribunal. Il a salué le Tribunal dont tous les membres lui ont rendu le salut.

M. l'Avocat-Général, conformément à l'usage a pris alors la parole. Le discours de cet honorable magistrat, orateur élégant et jurisconsulte distingué, a produit sur tous les esprits l'impression la plus sympathique. Les paroles partant du cœur ne trouvent jamais les âmes insensibles. Et l'on voyait, à l'accent ému de sa voix, que M. l'Avocat Général exprimait beaucoup plus encore ce qu'il sentait que ce qu'il pensait, lorsqu'il parlait de la vertu et de la sagesse de son Souverain, lorsqu'il adressait des adieux pleins de regrets à M. le Baron Imberty, ancien Président du Tribunal, que la confiance du Prince a élevé à la dignité de Gouverneur-Général de la Principauté, lorsque enfin, s'adressant à M. Collomp, il lui promettait le concours loyal et empressé de son ministère.

M. Béranger a pris la parole après M. l'Avocat-Général. Quoique arrivé depuis peu au milieu de nous il a déjà su apprécier les qualités des hommes qui l'entourent. Après avoir rendu hommage à la haute bienveillance du Prince, M. Béranger a tracé, en termes pleins de distinction et saisissants de vérité, les sentiments que le Tribunal ressentait en songeant avec orgueil aux rapports qu'il avait eus avec Son Excellence M. le Baron Imberty durant les quinze années qu'il l'a présidé et éclairé de ses lumières. Puis s'adressant à M. Collomp, dont il a fait ressortir tous les mérites avec une exquise délicatesse, il l'a admis au serment et invité à venir prendre place au fauteuil de la présidence.

M. Collomp a parlé à son tour. A peine avait-il dit quelques mots que déjà tout le monde avait reconnu en lui un homme habitué depuis longtemps à porter la parole en public. M. Collomp a appartenu en effet à cette magistrature française chez laquelle le talent et la vertu brillèrent toujours d'un si vif éclat. Rentré dans la vie privée avant l'heure où l'on ne songe plus

qu'au repos, cet honorable magistrat n'a pas su passer dans le silence et l'isolement des jours qu'il peut employer si utilement encore au profit de ses semblables. Il a repris sa robe de juge; et c'est au milieu de nous qu'il va continuer le sacerdoce dont la mission consiste à réparer les torts commis envers les lois ou envers les hommes, mais dont le bonheur consiste aussi à découvrir un innocent là où l'on avait entrevu quelques instants un coupable.

Enfin, au moment où la séance semblait terminée, Son Excellence M. le Gouverneur-Général a pris la parole. Tout le monde faisait silence. On était avide de l'entendre; on ne voulait pas perdre un mot de ce qu'il allait dire. C'était pour la dernière fois que sa voix allait retentir dans cette enceinte de la justice. Nous, qui n'avions jamais eu le bonheur d'assister à ces séances où tant d'autres avaient été plus heureux que nous, nous éprouvions peut-être une émotion plus grande, un sentiment plus empressé. Il nous tardait de découvrir l'orateur sous les dehors remplis de modestie, de l'administrateur éminent à qui Son Altesse a confié des fonctions si hautes et si honorables. Le discours prononcé par Son Excellence a été remarquable par son élégante concision. Nous ne songerons pas pourtant, à nous en plaindre, malgré le plaisir que nous aurions éprouvé à l'écouter plus longtemps. L'on ne pense jamais à compter les paroles que un homme prononce, quand, au lieu de chercher des ressources dans les artifices de la pensée, il ne demande des inspirations qu'à son cœur.

M. le Gouverneur Général a présenté sous une forme des plus synthétiques l'histoire de sa vie de magistrat, et exprimé ensuite « ses regrets en quittant tout ce qui a fait le charme et la consolation de la plus longue partie de sa vie. » « Puisse, a-t-il dit en terminant, ce public et sincère hommage trouver un écho dans vos cœurs, puisse-t-il vous donner l'assurance que la haute position, dont la confiance bienveillante de notre Auguste Souverain a daigné m'honorer, ne changera rien à mes sentiments et que je saisirai toutes les occasions de vous donner à tous les preuves les plus réelles et les plus constantes de ma haute estime et de mon inaltérable affection. »

Ces paroles ont produit une impression profonde sur l'auditoire et chacun s'est retiré convaincu, une fois de plus, que de nouveaux honneurs seraient pour Son Excellence une occasion nouvelle de manifester à tout le monde la haute bienveillance dont il fut toujours animé.

Se baigner et danser, voilà, dans ce moment, la vie à Monaco — Belle vie, répondra le puritain de la veille, arrière petit fils d'Harpagon. La saine morale et l'économie, bien entendue, protestent l'une et l'autre contre la danse. Tout souffre de ces exercices chorégraphiques; la santé d'abord, le budget conjugal ensuite. Que devient-à un mari, si, chaque soir, sa femme réclame une robe nouvelle, de fraîches dentelles, et des camélias nouveaux-nés?

— A vrai dire, la question budgétaire n'est pas ce qui nous préoccupe; et les soucis du puritain ne nous touchent que fort peu. D'ailleurs les dames n'ont pas besoin de se vêtir chaque soir en colombe, et de ceindre leurs fronts d'une couronne de fleurs, pour danser quand la brune est venue. — Les choses se passent d'une façon bien plus simple. On se rend au cercle pour écouter la musique. L'orchestre joue une valse, une polka, ou tout autre bondissant morceau — Vient un cavalier qui tend la main; la dame se lève, — on saisit la mesure, et

l'on part sans que nul songe à s'enquérir si la danseuse laisse flotter une robe de tulle et des volants de dentelle.

Avec les lous on hurle; avec les danseurs que faire? si ce n'est danser — et avec les baigneurs? on se jette dans l'onde. Le bain à coup sûr ne soulèvera par la même colère que la schotiche; car pour se baigner que faut-il à une dame? certes bien peu de chose. — Il suffit, quelle se métamorphose en nymphe, et, Dieu sait, si le costume de ces Déesses antiques est fait pour gréver un budget conjugal.

Le puritain, petit-fils d'Harpagon, perdra sans doute ici quelque peu de son humeur farouche — qui sait même s'il n'approuvera pas de la tête et des mains? Le bain coûte peu, rend la santé au corps, et tient à distance les soins du médecin — *Auri sacra fames.*

M. Charles Bretagne, membre de la Société Impériale d'Acclimatation, nous a adressé une note sur la *Praire*. L'intérêt qui s'attache à ce travail nous a décidé à le mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs.

NOTE SUR LA PRAIRE (*Venus Verrucosa*).

Nous n'avons pas à revenir sur tout ce qui a été dit en faveur de l'Huitre (*Ostrea edulis*), ce manger si agréable et si fin, célébré par tous les écrivains de la gastronomie, aliment savoureux et apéritif, que recherche la sensualité et dont l'hygiène profite. Son importance est telle dans l'alimentation générale, que la diminution du rendement de la pêche huîtreière a été élevée à la hauteur d'un événement public; le gouvernement s'en est préoccupé et a fait de louables efforts pour d'abord empêcher la disparition, et ensuite augmenter la production de cet utile mollusque. Disons-le tout de suite, les inquiétudes sont aujourd'hui dissipées, l'industrie privée a suivi l'impulsion et les exemples officiels, et grâce à d'intelligents efforts, au lieu de la pénurie que l'on redoutait, nous aurons bientôt une abondance inespérée.

Est-ce à dire que notre tâche soit terminée?

Est-ce assez d'avoir empêché la destruction et assuré la multiplication d'un coquillage indispensable aux gourmets et qui jouit d'une popularité depuis longtemps acquise? Nous ne le croyons pas. Il ne faut jamais s'arrêter quand on veut se rendre utile à ses semblables, et l'avenir de la production huîtreière étant assuré, il faut voir si d'autres coquilles, négligées jusqu'aujourd'hui ne doivent pas être utilisées pour l'alimentation générale et la santé des malades.

Appuyons-nous d'abord sur l'opinion d'un maître, le docteur Fonsagrives, le savant auteur du *Traité d'hygiène alimentaire*. Voici ce que dit de l'Huitre le médecin en chef de la marine de Brest, et qui, dans une certaine limite, peut être appliqué à presque tous les coquillages marins.

« N'est-il pas permis de croire que ces mollusques, vivant dans un milieu riche en iode, emmagasinent ce produit et le communiquent aux organismes qu'ils alimentent, sans leur faire courir le moins du monde les risques de cet iodisme constitutionnel que les gastronomes affrontent tous les jours impunément en savourant les produits d'Ostende et de Cancale. J'ai l'habitude, pour mon compte, de recommander l'usage des Huitres aux enfants faibles et lymphatiques, à chair molle, et de leur faire boire une assez grande quantité du liquide qu'elles répandent au moment où on les ouvre, et je me crois fondé par l'expérience à accorder à ce moyen une action très favorable contre les diverses manifestations du lymphatisme. »

Voici donc les propriétés hygiéniques des coquillages marins bien établies: passons maintenant en revue ceux qui sont les plus connus sur nos côtes, et voyons lesquels, comme les Huitres et même préférablement à elles, peuvent être mangés crus, et entrer ainsi dans la thérapeutique des malades ou des personnes délicates.

Ne songeons pas d'abord à la Moule (*Mytilus*): quoique savoureuse quand elle est cuite, crue, elle est dure et coriace et d'une très difficile digestion; de plus elle a donné lieu à tant d'accidents et d'empoisonnements même, qu'à bon droit on doit la tenir pour très suspecte.

La Clovisse (*Venus croisée*), si chère aux Marseillais,

est, je crois, aussi très salubre et très iodée, mais elle n'a pas la mollesse désirable, et son petit arôme *sui generis* déplairait à d'autres bouches qu'à des bouches phocéennes.

C'est ici le cas de rappeler l'origine de la célèbre réserve de Marseille. Une année, les Clovisses disparurent du port, et la désolation fut générale dans la population. Les échevins prirent une généreuse initiative, et en envoyèrent chercher au loin des quantités considérables de la meilleure qualité. On les jeta par paniers (couffes) dans le lieu qui depuis ce temps fut appelé la Réserve, car ce fut un endroit réservé. On défendit pendant un certain temps d'y pêcher, et l'on ne put le faire après que dans de certaines conditions; le commandant du port fut chargé de faire exécuter les règlements, et reçut pour cela de la ville une gratification annuelle qui, n'a-t-on dit, est encore payée aujourd'hui à ses successeurs.

Voilà, certes, un précédent encourageant pour les Sociétés d'acclimation et les ostréiculteurs, car depuis ce temps les Clovisses n'ont jamais manqué à Marseille.

Reprenons maintenant notre rapide examen.

Les Patelles (*Patella*) sont coriaces et d'une physionomie repoussante: cependant nous étant avisé de les faire jeter dans l'eau bouillante, ensuite saler avec des aromates, puis enfin retirer du sel et confire dans l'huile d'olive, nous avons été agréablement surpris de trouver un hors-d'œuvre assez friand et qui avait perdu une partie de sa dureté (avis aux amateurs du progrès dans l'art culinaire).

Les Vignots, Vignoneaux, les Escargots de mer, enfin tout le genre Hélice est d'une incurable dureté, et par conséquent impropre au but que nous voulons atteindre.

Arrêtons-nous à une coquille (*Venus verrucosa*) que l'on appelle *Praire double* sur les bords de la Méditerranée, *Coque* sur les côtes de l'Océan, et *Clam* aux Antilles, est, comme mollusque, une véritable perle alimentaire.

Elle est un peu moins grande qu'une Huitre ordinaire; mais comme elle est assez épaisse, que ses deux valves sont concaves et que l'animal les remplit exactement, elle donne au moins le volume d'une bonne Huitre moyenne; elle n'a pas l'aspect de l'Huitre ordinaire, elle est au contraire « blanche, grasse, et d'un goût, à la voir, non pareil. »

Il ne faut pas confondre la Praire double avec la Praire rouge, qui lui ressemble beaucoup: les valves de la Praire double sont couvertes de stries semi-circulaires et concentriques; celles de l'autre sont perpendiculaires au centre, et de plus sa grosseur n'atteint jamais celle de la nôtre. On voit quelquefois la Praire rouge à la Halle à Paris; son goût n'est pas de nature à recommander sa congénère. Les dames et les jeunes personnes goûtent volontiers notre Praire: car, il faut le répéter, sa chair n'a rien de repugnant, la pulpe en est ferme et dodue; elle est d'un beau blanc laiteux, avec un très petit reflet bleuâtre dû à la présence de l'iode, plus savoureuse que celle de l'Huitre; son tissu onctueux obéit doucement à la mastication et répand dans la bouche un arôme net et franc, un peu salé comme tout ce qui vient de la mer, et dans tous les cas fort agréable.

Malheureusement la Praire, la Praire double, la vraie Praire, depuis longtemps n'a pas été en grande abondance sur nos rivages, et n'ayant pas été rapportée à profusion dans les grands centres de population, elle n'a pu conquérir la popularité de l'Huitre; aujourd'hui on

commence à l'oublier même dans les lieux où elle était si recherchée autrefois: pour l'avoir en quantité suffisante, il faut que des pêcheurs spéciaux aillent la chercher jusqu'à Mahon, pour les personnes qui veulent s'en donner le régal.

La Praire aime les plages sablonneuses, et c'est la cause de sa trop prompt disparition, car elle y est d'une capture très facile pour les enfants, les promeneurs, les baigneurs, pour tout le monde enfin.

Nous ne prétendons pas faire de la Praire la rivale de l'Huitre, nous ne voulons pas qu'on lui établisse des réserves aussi importantes que les pêcheries de celle-ci, mais on ne devrait pas cependant négliger ce précieux coquillage. L'administration rendrait un grand service si elle en établissait quelques bancs sur les plages de la Méditerranée, depuis Toulon jusqu'à Menton, sur ces rivages bienfaisants où les phthisiques du monde entier viendront bientôt en foule trouver quelquefois la guérison de leurs maux, très souvent la prolongation de leur existence, et dans tous les cas une mort plus douce.

C'est là que notre coquillage serait surtout apprécié, car, outre qu'il est un aliment agréable, c'est un puissant auxiliaire pour la guérison des maladies de la poitrine.

Combien de jeunes femmes sont forcées de venir passer les hivers sur nos côtes méridionales, et demandent au climat réparateur de la Provence le rétablissement d'une santé épuisée par les travaux de la maternité, l'air délétère des grandes villes, et surtout l'abus de leurs plaisirs. Les médecins sont unanimes aujourd'hui en combattant l'appauvrissement du sang de ces intéressantes malades par des remèdes iodés; or, tout ce qui vient de la mer est plus ou moins chargé d'iode, notre Praire en est saturée. Ne serait-ce pas bien mériter de l'humanité que de multiplier et de rendre d'un usage habituel ce coquillage frais, appétissant, et surtout bienfaisant.

Partout les hommes de science veulent que leurs malades s'assimilent les remèdes par le procédé le plus naturel, c'est-à-dire par l'alimentation; tout nous engage à les suivre et à les aider dans cette voie rationnelle: en propageant la culture et le goût de la Praire, nous préparons tout à la fois un aliment agréable et un médicament frais et salubre.

P. S. J'ai, l'année dernière, remis au savant et à jamais regrettable M. Baude le double de la présente notice; il m'a, dans une lettre fort encourageante, engagé à en suivre l'idée, qui, à première vue, lui a paru devoir être très avantageuse pour le public. Il s'en est entendu avec M. Coste, et l'on a fait venir des Clams ou Praires américaines, qui sont plus grosses et, dit-on, meilleures que les nôtres. Espérons-en un bon résultat; mais ces coquilles des climats très chauds se multiplieront-elles assez dans nos mers pour devenir d'un emploi usuel? auront-elles la même valeur hygiénique que les nôtres? Il faut le souhaiter. Mais il faut s'occuper aussi de celles dont les preuves sont faites. Voici à cet égard une espérance qui se réalisera sans doute. Son Altesse le Prince de Monaco (nous pourrions dire notre collègue, puisqu'il a daigné accepter le titre de membre fondateur de la Société d'acclimation) vient d'accorder une concession pour établir des bancs d'Huitres et de Praires dans le port de Monaco; seulement, comme la réputation des Praires n'est pas encore faite, les concessionnaires, qui sont membres de la Société d'acclimation de Nice, ne s'en occuperont que lorsque les hui-

trières seront en plein rapport. Devant à l'avenir passer mes hivers dans le doux climat de Monaco, il me sera facile de mettre la Société d'acclimation au courant de l'état des choses.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Juin au 3 Juillet 1863.

ST-REMO. b. Miséricorde, c. Calvo,	briques
MENTON. b. Daniel, c. Cosso,	en lest
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
ID. b. Conception, c. Rossi,	m. d.
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
MARSEILLE. b. Joseph et Marie, c. Fornari,	m. d.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
NICE. id. id. id.	id.
ID. b. St-Antoine, c. Giaume,	id.
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	m. d.
ID. id. id. id.	id.
ID. b. Miséricorde, c. Viale,	m. d.
VINTIMILLE. b. Conception, c. Pisan,	en lest
ID. b. Assomption, c. Rossi,	id.
FINALE. b. Conception, c. Saccone,	charbon
ST-RAPHAEL. b. St-Joseph, c. Parodi,	briques
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	m. d.
ID. b. Conception, c. Barale,	plâtre

Départs du 27 Juin au 3 Juillet 1863.

ST-REMO. b. Miséricorde, c. Calvo,	en lest
MENTON. b. Daniel, c. Cosso,	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
VINTIMILLE. b. Conception, c. Rossi,	m. d.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
MENTON. b. Joseph et Marie, c. Fornari,	m. d.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
ID. id. id. id.	id.
ID. b. St-Antoine, c. Giaume,	id.
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
ID. id. id. id.	id.
ID. id. id. id.	id.
ID. b. Conception, c. Pisan,	id.
ID. b. Assomption, c. Rossi,	id.
SAVONE. b. Conception, c. Saccone,	charbon
NICE. b. St-Joseph, c. Parodi,	en lest
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
ID. b. Conception, c. Barale,	id.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT

du 5 Juillet à 8 heures du soir, dans la Salle de Bal.

SOUS LA DIRECTION DE M. EUSÈBE LUCAS.

PROGRAMME

<i>Phygiène en Aulide</i> , Ouverture	GLUCK
<i>Boléro</i> des Vêpres Siciliennes	VERDI
<i>Valse Caractéristique</i> , composée et exécutée sur la flûte par M.	E. LUCAS
<i>Othello</i> , Ouverture	ROSSINI
<i>Vergiss mein nicht</i> , mélodie allemande, exécutée par M. E. Lucas	BOEHM
<i>Die Prager</i> , grande valse	GUNG'L

Imprimerie du Journal de Monaco.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 28 JUIN, AU 4 JUILLET 1863

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'ATMOSPHÈRE	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'ATMOSPHÈRE	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
28 juin.	20	6	21	beau.	nul.	2 juillet.	21	1	23	beau.	nul.
29 »	21	0	23	id.	id.	3 »	21	0	23	id.	id.
30 »	19	4	22	id.	id.	4 »	22	2	24	id.	id.
1 ^{er} juillet.	20	6	23	id.	id.						

BAINS DE MER DE MONACO.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

GRAND & VASTE ÉTABLISSEMENT

SITUÉ SUR LE PORT.

BAINS FROIDS & BAINS CHAUDS.

SERVICE HYDROTHERAPIQUE LE PLUS COMPLET.

Le magnifique CASINO, récemment ouvert, bâti en face de la mer, offre, PENDANT TOUTE L'ANNÉE, aux Étrangers, toutes les distractions et tous les agréments des Bains d'Allemagne, avec les mêmes conditions qu'à Baden-Baden.

SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE & DE JEUX.

CONCERT DEUX FOIS PAR JOUR.

Le matin, sur la Plage des Bains. — Le soir, dans les salons du Casino.

HOTELS, VILLAS ET MAISONS MEUBLÉES.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

On se rend de NICE à MONACO en une heure, par un service permanent de bateaux à vapeur.

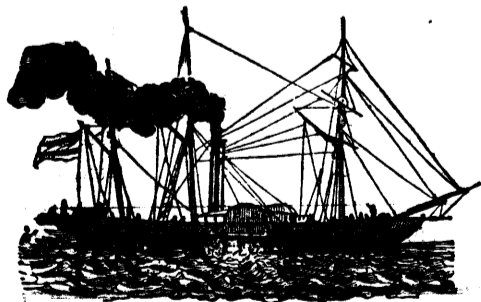
ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO.

De Paris à Nice par le chemin de fer. — Départ de Paris à 8 heures du soir.
— Arrivée à Nice 24 heures après.

De Paris à Cagnes en chemin de fer et de Cagnes à Nice par Omnibus.

Autre itinéraire. — De Marseille à Nice par bateau à vapeur en 12 heures.
De Nice à Monaco, par Omnibus et par bateau à Vapeur.

OMNIBUS. { A Nice, bureau des Messageries Générales, Hôtel des Étrangers.
A Monaco, place du Palais.



LA PALMARIA

Bateau à Vapeur faisant le service régulier de Nice à Monaco. Retour dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, tous les jours à 11 h. du matin et à 6 h. du soir.

— — — DE MONACO, à 5 h. et à 10 h. du soir à l'exception du Vendredi.

PRIX DE LA TRAVERSEE: Embarquement et débarquement compris 1 fr. 50 cent.

OMNIBUS FAISANT LE SERVICE ENTRE **MONACO & MENTON**

Bureau: à Monaco, rue de Lorraine. — A Menton, Hôtel des Quatre Nations.

DÉPART DE MONACO, à 8 heures. | DÉPART DE MENTON, à 11 heures.